

# Des aides techniques pour l'accessibilité à l'école

Présentation du dossier

Jack SAGOT  
Formateur à l'INS HEA

Thierry BERTRAND  
Ministère de l'Éducation nationale  
Sous-direction des technologies de l'information  
et de la communication pour l'éducation  
Bureau des ressources numériques

**À** SALAMANQUE, en Espagne, plus de trois cents participants représentant quatre-vingt-douze gouvernements et vingt-cinq organisations internationales s'étaient réunis, entre le 7 et le 10 juin 1994, afin de faire avancer l'objectif de « *l'éducation pour tous* » en examinant les changements de politique fondamentaux requis pour promouvoir l'approche intégratrice, voire inclusive, de l'éducation. Tous, dont les représentants français, signèrent la Déclaration de Salamanque qui engageait les différents pays à adopter, en tant que loi ou politique, le principe de l'éducation intégrée, en accueillant tous les enfants dans les écoles ordinaires, y compris les enfants handicapés, à moins que des raisons impérieuses ne s'y opposent. Respectueux des engagements, les gouvernements successifs de la France ont tenu ce cap de manière constante et progressive pour construire des politiques cohérentes en faveur de l'intégration des élèves handicapés. Avec la promulgation de la loi 2005-102, une étape décisive a été franchie et notre pays est en route vers une inclusion scolaire effective. Cette nouvelle loi offre un cadre qui complète et enrichit très fortement les dispositifs antérieurs comme l'était le dispositif *Handiscol*'.

L'accueil de l'élève à besoin éducatif particulier est au cœur des débats quotidiens de l'école. Comment enseigner sans séparer ? Comment prendre en compte la

spécificité de chaque élève ? Comment réduire les obstacles à sa scolarisation ? Quelles aides humaines doit-on encore mobiliser ? Sur quelles aides techniques peut-on s'appuyer ?

Un immense chantier est en cours, il mobilise au quotidien non seulement les familles, premiers éducateurs de leur enfant, et les enseignants, mais également de nombreux acteurs à l'échelon local et national.

Lors du dernier salon *Éduc@Tice* ouvert le 21 novembre 2007, monsieur Xavier Darcos, ministre de l'Éducation nationale, rappelait d'une part la priorité du gouvernement concernant l'accueil en milieu ordinaire des élèves handicapés et d'autre part l'apport décisif des Tice (Technologies de l'information et de la communication pour l'éducation) dans l'accompagnement scolaire de ces enfants et adolescents. Il annonçait officiellement qu'il confiait à l'INS HEA la mission de réaliser, en son sein, un observatoire national des ressources numériques adaptées dont les objectifs étaient de recenser et diffuser les produits et les contenus pédagogiques existants ainsi que d'identifier les blocages afin d'apporter des réponses aux besoins sur l'ensemble du territoire. Il engageait d'autre part ses services dans une politique d'accessibilité et annonçait la mise en place, pour la rentrée 2008, d'un site devant faciliter la scolarisation des élèves handicapés. La réalisation de ce site était confiée, pour la partie technique, au CNDP, et à l'INS HEA pour la partie pédagogique.

Moins d'un an après, le site [www.lecolepourtous.education.fr](http://www.lecolepourtous.education.fr) est en ligne et l'INS HEA publie un dossier relatif à la pratique des Tice dans l'École pour tous.

Ce présent dossier s'organise autour de plusieurs parties : les problématiques générales des Tice appliquées à la scolarisation des élèves handicapés, une illustration d'applications dans différents domaines du handicap et dans différents contextes scolaires, des illustrations pédagogiques innovantes, enfin des témoignages d'enseignants et celui d'un élève.

Les auteurs sont les suivants :

- **Thierry Bertrand**, du Bureau des ressources numériques du ministère de l'Éducation nationale, ouvre le dossier en rappelant les concepts clés de la loi 2005-102 : la compensation et l'accessibilité, notions toutes les deux pouvant se traduire par l'usage des Tice. L'article précise ensuite les diverses missions du service de soutien à la production, à l'innovation à la communication et la diffusion du bon usage pédagogique des Tice.
- **Hervé Benoit** et **Jack Sagot** interrogent les qualités des environnements pédagogiques à mettre en œuvre autour des Tice afin de lever les obstacles et potentialiser les capacités d'apprentissage des élèves confrontés à des tâches réputées difficiles. Au sein d'une activité, l'enseignant doit arbitrer des choix pour savoir suppléer des tâches de bas niveaux afin de mobiliser toute l'énergie cognitive sur les apprentissages de haut niveau.
- **Pierre Brunelles** propose une réflexion approfondie sur les différents contextes dans lesquels évolue la personne handicapée. Il montre combien sont importants les liens qui assurent la cohérence de son milieu de vie. Interrogeant minutieusement

de nombreux concepts tel celui de l'aide technique, il analyse les différentes approches possibles des aides techniques et montre combien est préférable pour les apprentissages celle centrée sur le développement des compétences de l'enfant plutôt que sur l'amélioration de ses performances.

- **Daniel Jacquet** analyse l'offre en matière d'aides techniques des élèves handicapés mentaux et dégage les principes contribuant à l'adaptation de leur scolarité. Plus que la recherche de ressources spécialisées il montre combien peut être bénéfique l'usage pédagogique spécifique de ressources « *grand public* ».
- **Michel Bris** retrace les grandes étapes de la réalisation de documents graphiques adaptés aux élèves déficients visuels associant des textes embossés en braille et du dessin en relief.
- **Vincent Dieudonné**, ergothérapeute de formation et responsable des technologies d'assistance à l'Institut royal d'accueil des élèves handicapés moteurs de Bruxelles, précise les moyens de communication alternatifs mis à la disposition des élèves privés de parole et de mouvement.
- **Didier Flory** et **Hervé Benoit** montrent combien le multimédia peut apporter à l'éducation bilingue des jeunes sourds. Permettant d'associer des images animées donc des séquences de langue des signes à des textes, ces techniques révolutionnent les approches pédagogiques bilingues (français/LSF).
- **Cédric Moreau** décrit le projet lexique LSF qui se propose d'archiver et de diffuser via les nouvelles technologies les nouveaux signes utilisés par les personnes sourdes. Ce projet contribuera à enrichir et mieux faire connaître la langue des signes.
- **Jacqueline Puyalet** explique que certains outils, tels *les Langagiciels*, induisent des approches pédagogiques innovantes et que réciproquement une certaine conception de la pédagogie nous amène à utiliser un logiciel plutôt qu'un autre.
- **Marc Ollier** souligne combien est important d'adapter via les nouvelles technologies les évaluations nationales diagnostiques qu'on propose aux élèves mal ou non-voyants. Il souligne également la nécessité d'introduire dans le B2I de nouvelles compétences pour ces élèves.
- **Véronique Mermaz**, graphiste de formation, expose un très innovant travail de production de ressources numériques exclusivement visuelles très bien adaptées à la formation professionnelle de personnes non-lectrices. Un éducateur technique spécialisé exerçant en Impro témoigne de l'usage de cet outil auprès de jeunes adultes déficients intellectuels.
- **Monique Moizan**, confrontée à l'absence de ressources pédagogiques adaptées à ses élèves scolarisés en Institut médico-éducatif, décrit et analyse les activités pédagogiques adaptées qu'elle a su réaliser elle-même avec un logiciel auteur.
- **Stéphanie Abadie** présente sa pratique quotidienne des technologies numériques pour l'aide à l'entrée dans l'écrit de ses élèves handicapés moteurs scolarisés en Clis 4. Elle montre combien ces aides informatiques peuvent aider ses élèves sous réserve de bien repérer leurs contraintes techniques et de les mettre en œuvre dans un environnement pédagogique cohérent.
- **Nathalie Liard**, professeure de lettres, s'interroge sur l'utilisation des Tice dans sa discipline et décrit les adaptations qu'elle a dû mettre en place en matière d'accessibilité des supports de travail auprès d'un élève infirme moteur présen-

tant une dyspraxie visuo-spatiale. Comment l'ordinateur permet-il de présenter convenablement, en français, les exercices proposés ?

- **Antoine Bidegain** a initié au nom du Conseil général des Pyrénées-Atlantiques une expérimentation de l'utilisation du lecteur MP3 adossé à un environnement numérique de travail. **Marie Rodriguez**, professeur d'espagnol chargée d'un enseignement auprès d'élèves de Segpa, **Muriel Millereau**, AVSi, et **Emmanuelle Pradalié**, enseignante, exerçant dans un collège qui accueille des élèves dyslexiques, ont expérimenté toutes les trois ces outils. L'article écrit à quatre mains livre les objectifs, un compte rendu et une analyse de cette expérimentation.
- **Nathalie Collin** qui enseigne le français à des adolescents atteints d'un cancer, livre ici son expérience d'un atelier d'écriture autour du *blog*. Écrire pour s'exprimer c'est aussi écrire pour guérir et pour vivre.
- **Alain Lacherez** témoigne, à travers d'études de cas, de l'utilisation d'équipements informatiques adaptés à l'accueil d'élèves malvoyants confrontés à l'accès difficile des documents écrits à la fois les textes et les images.
- **Jean-Yves Besnard** expose rapidement les problèmes rencontrés par ses élèves handicapés moteurs dans ses cours de mathématiques tant à la fois dans l'écriture des expressions algébriques que dans le traçage de figures géométriques. Il évoque quelques outils sur lequel un professeur de mathématiques peut s'appuyer.
- Enfin, **Christelle Douaire** témoigne de son douloureux parcours d'élève dont la dyslexie et la dysorthographe ont été reconnues tardivement. Parvenue, tout de même, en classe de première scientifique, elle a passé cette année les épreuves de français du baccalauréat en dictant vocalement son texte sur ordinateur à l'aide du logiciel *Médialexie* associant la reconnaissance vocale, la correction orthographique et de nombreuses ressources de mise en page sur l'écran.

Évoluant sans cesse sur le plan technologique et apportant chaque jour de nouvelles possibilités, le champ d'application des Tice s'élargit et permet de relever de nouveaux défis. Cependant, à l'école, ces outils n'ont de sens, que dans une pratique pédagogique construite autour d'objectifs d'apprentissage rigoureux.

Aussi, ce dossier ne fait, malheureusement, pas le tour de la question des usages des médiations informatiques utilisables dans le champ de la scolarisation des élèves en situation de handicap. Néanmoins, nous pensons que les questions qu'il soulève et les quelques réponses apportées permettront aux enseignants d'enrichir leur pratique de l'inclusion.

